

## Termes et conditions

Pays : je vis en France et tous les paiements que je reçois s'effectuent sur mon compte bancaire français.

Monnaie : tous mes services doivent être payés en euros

Moyens de paiement : si nous effectuons des séances de coaching en face à face, le chèque et les espèces sont acceptés comme moyen de paiement. Autrement (c'est-à-dire si le coaching est réalisé à distance, au téléphone ou par visio), quel que soit votre pays de résidence, vous devez payer par virement ou paiement sécurisé en ligne. Les inscriptions à des ateliers ou stages ainsi que leur paiement se font uniquement à l'avance, par virement ou en ligne.

Paiement pour mes services (1) : les programmes ou séances de coaching doivent être payés d'avance, soit comptant (la totalité en une seule fois), soit en échéances. Je considère que vous avez pris engagement à travailler avec moi, et qu'un contrat existe entre nous :

- Soit une fois que votre paiement en ligne ou virement m'est parvenu
- Ou une fois que nous avons fixé notre premier rendez-vous, si nous travaillons en face à face et qu'il est convenu que vous apportez votre paiement avec vous (chèque ou espèces).

A partir de ce moment, vous êtes redevable du paiement total et complet du programme ou de la séance. Si vous souhaitez arrêter de travailler avec moi avant la fin du programme (voir clause de rupture), vous devez effectuer les paiements correspondant aux échéances qui restent, s'il y en a. Une fois que vous avez pris engagement à travailler avec moi, le programme n'est pas remboursable (sauf maladie ou force majeure).

Paiement pour mes services (2) : le paiement pour un programme, un atelier, un stage ou une séance doit être effectué d'avance. La séance ne peut avoir lieu que si j'ai reçu votre paiement, à moins que les rendez-vous n'aient lieu en face à face et que vous apportiez votre paiement avec vous.

Annulation des ateliers, stages ou activités : pour chacune des activités, les modalités d'annulations sont précisées dans la description de l'évènement. En général, si vous vous annulez votre venue, il n'y a pas de remboursement possible (sauf maladie ou force majeure). Si j'annule une activité, vous serez remboursé.e en totalité.

Séances de coaching : les séances ont lieu par téléphone, chat vocal ou vidéo (Zoom, WhatsApp, etc.) à une heure convenue ensemble.

Horaires des séances de coaching : nous pouvons déplacer (changer l'horaire et/ou la date) les rendez-vous seulement si vous me le demandez au moins 24h à

l'avance. Si vous annulez plus de 3 séances sur la période du programme (par exemple, un programme de 3 mois), je peux mettre fin à mon engagement de travailler avec vous (et les conditions de ruptures listées plus bas s'appliqueront). Toute séance de coaching que vous n'avez pas demandé à déplacer 24h au moins à l'avance est facturée. Je m'engage à faire le maximum pour vous donner vos séances aux horaires convenus. En cas d'impossibilité inattendue de ma part, je vous proposerai un nouveau-rendez-vous à un horaire convenu ensemble.

Engagement de la coach : je dois mettre tout en œuvre pour effectuer les séances aux horaires convenus, et fournir le nombre de séances prévu au programme.

Décalage horaire : mes disponibilités sont dépendantes du fuseau horaire où je vis. Si vous vivez dans un pays avec lequel la France a un décalage horaire, nous ferons notre possible pour trouver des horaires qui conviennent à tou.te.s.

Préparation de chaque séance : dans le cas où certaines séances demanderaient un travail préparatoire (questions, réflexion, informations à rassembler), la cliente ou le client s'engage à réaliser ce travail préparatoire. Si vous vous apercevez que vous n'aurez pas la possibilité de le mener à bien, prévenez-moi suffisamment à l'avance avant la séance. Si vous avez des besoins ou demandes spécifiques, prenez le temps d'y réfléchir et communiquez les moi avec assez d'avance pour que je puisse préparer du contenu pour la séance.

Méthodes de coaching : il est fondamental que vous ayez conscience que les séances de coaching peuvent être éprouvantes, émotionnellement et physiquement, dans la mesure où nous travaillons sur des sujets qui sont sensibles, difficiles et personnels. Il est tout à fait possible que les séances suscitent des moments de stress, de frustration, d'agacement ou de détresse. C'est pourquoi vous devez faire le maximum pour planifier vos séances à des moments où vous serez dans les meilleures conditions physiques, émotionnelles et mentales pour leur déroulement. Si vous avez besoin de déplacer une séance ou d'arrêter un programme (ou une séance en cours) parce que vous n'êtes pas en état de terminer, vous devez tout mettre en œuvre pour m'en informer afin que nous puissions le faire dans les meilleures conditions possibles.

Je décline toute responsabilité pour toute perte ou coût financier pour la cliente ou le client (ou toute personne lié à elle/lui) pouvant faire suite à du stress ou des difficultés physiques ou émotionnelles découlant directement ou indirectement des séances. Par exemple, si vous êtes bouleversé.e après la séance et que vous estimez ne pas être assez en forme pour aller à une activité que vous aviez réservée, je ne peux être tenue comme responsable de la perte de votre billet (ou de la nécessité de prendre un rendez-vous avec un médecin, un kinésithérapeute, etc.)

Absence de garantie de résultat : il est m'est impossible de garantir que les méthodes que j'utilise vont marcher parfaitement pour vous, quelles que soient les

circonstances. Je ne saurais être tenue responsable si tout ou partie de vos objectifs ne se réalise pas.

Propriété intellectuelle : mes méthode et outils de coaching, présentations, images ou textes m'appartiennent et ne peuvent être reproduits. En cas d'infraction, vous serez tenu.e à apporter des réparations financières.

Informations confidentielles : dans le cadre du coaching, je suis amenée à recevoir de votre part des informations personnelles. Il est de mon devoir de tout mettre en œuvre pour que ces informations restent strictement confidentielles et ne soient pas communiquées à des tiers sans votre accord.

La coach est une co-contractante indépendante : seule la coach et son ou sa cliente sont liés par contrat. Mes engagements sont envers mon ou ma client.e et elle/lui seul.e, à l'exclusion de tout autre tiers. Par ailleurs, mon ou ma client.e ne saurait tenir un tiers responsable d'actions conduites par moi-même durant notre travail ensemble.

Clause de rupture : à partir du moment où nous décidons de travailler ensemble (voir plus haut), il existe un contrat entre nous. Je peux rompre ce contrat avec vous avant la fin de la période convenue (durée du programme) si :

- 1) Vous avez manqué à une ou plusieurs des conditions listées dans ce document et vous n'y avez pas remédié sous 5 jours ouvrés après que je vous aie notifié de le faire
- 2) Vous avez manqué à une condition qui n'est pas remédiable
- 3) Vous êtes insolvable
- 4) Vous avez effectué un paiement (quel que soit le moyen utilisé) sans provision, et n'avez pas présenté de paiement valable en remplacement sous 5 jours après que je vous aie notifié de le faire. NB : en cas de paiement par chèque, je n'accepte que les chèques français

Vous pouvez rompre notre contrat avant la fin de la période convenue si les conditions 1) ou 2) ci-dessus s'appliquent à moi.

Dans l'éventualité où je dénoncerai notre contrat de manière juste et valide avant la fin de la période convenue, vous devez régler immédiatement les échéances non encore payées, s'il y en a, jusqu'à paiement complet du prix du programme ou du stage (ou activité). La rupture entraîne la fin de mes obligations quant au fait de vous donner les séances éventuellement restantes.